

Plan d’investissements d’avenir : le verre est à moitié vide !

Deux ministres de l’environnement remerciés en un an, 522 suppressions de postes de fonctionnaires et une enveloppe budgétaire amputée de 7% pour 2014 au Ministère de l’écologie, ... l’enjeu pour J.M Ayrault, à travers ce nouveau Plan d’Investissements d’Avenir, était de montrer que l’environnement ne constituait pas « une variable d’ajustement » pour son gouvernement. Force est de constater que le verre est à moitié vide, que bon nombre de précisions s’imposent, et que la cohérence n’est pas toujours au rendez-vous.

Le Premier Ministre a annoncé que la moitié des fonds alloués au Plan d’investissements serait consacrée « *directement ou indirectement à la transition énergétique* ». Derrière ces déclarations, **l’arbre ne cache-t-il pas la forêt ?**

- ✓ 5 milliards d’euros pour les compteurs Linky VS 2,3 milliards d’euros pour la transition énergétique dans le logement : l’inversion des priorités

De toute évidence, nous aurions préféré que ces 5 milliards d’euros permettent d’alimenter un grand plan de rénovation énergétique, ciblé dans un premier temps vers les 4 millions de passoires thermiques et les ménages en situation de précarité énergétique. C’est la grande priorité pour engager un changement structurel mais aussi pour réduire les charges des ménages les plus précaires et créer des emplois dans les entreprises du bâtiment.

De plus, si la généralisation des compteurs Linky constitue bel et bien une opportunité directe pour l’entreprise bourbonnaise Landis et Gyr, pour l’emploi dans le bassin de Montluçon, et pour facturer les consommations réelles des ménages et mettre fin aux estimations, **de nombreuses questions se posent malgré tout. Sur le coût tout d’abord**, car les fédérations des collectivités territoriales avancent plutôt le chiffre de 8 milliards d’euros. **Sur l’utilité sociale et environnementale ensuite**, car l’expérimentation des compteurs Linky auprès de 300 000 foyers avait soulevé de nombreuses critiques, en particulier leur **incapacité à modifier les habitudes de consommation électrique des ménages**. Une insuffisance qui sera forcément accentuée si les services visant à suivre facilement les consommations d’énergie sont facultatifs et payants pour les usagers !

Dès lors, il est absolument indispensable que le cahier des charges des compteurs Linky soit profondément réexaminé avant tout appel d’offre, afin de prendre en compte l’intérêt des usagers, la confidentialité des données, l’urgence de maîtriser les consommations d’énergie, les risques sanitaires potentiels, et les enjeux de fracture numérique et de précarité énergétique sur le territoire.

- ✓ Infrastructures de transport : des choix incohérents avec la transition écologique

Hors plan, J.M. Ayrault a aussi annoncé l’investissement de 90 milliards d’euros dans les transports, axés essentiellement dans la rénovation des transports du quotidien. Nous ne pouvons qu’approuver ce choix. Néanmoins, en soutenant le scénario 2 du rapport de la Commission Duron, il nous est proposé d’investir massivement dans la relance autoroutière avec la réalisation de huit nouvelles autoroutes. **Totalement contradictoires avec la transition écologique, à l’instar d’autres projets inutiles tels que Notre-Dame-des-Landes ou Lyon-Turin, ces 8 nouvelles autoroutes nous priveront non seulement de 6 milliards d’euros, mais elles viendront aussi concurrencer directement des lignes ferroviaires très fréquentées** (entre Lyon et Saint-Etienne notamment).

En Auvergne, **la mise à deux fois deux voies de la RCEA ne sera pas supportée par les automobilistes de l’Allier, mais par les camions via les péages.** C’est une bonne nouvelle car ce sont bien les camions qui sont totalement responsables de la nécessité de cet aménagement. Nous regrettons cependant que des alternatives sérieuses au doublement de la RCEA n’aient pas été prises en compte, en particulier **l’interdiction du trafic PL de transit sur la RCEA et l’obligation d’utiliser l’A89.**